



20 décembre 2021

LE CNPA DEMANDE AUX ASSUREURS DES RÉPONSES CONCRÈTES A SES MULTIPLES DEMANDES CONCERNANT LA SITUATION PRÉOCCUPANTE DES CARROSSIERS

Dans la continuité de l'action menée auprès de la Fédération Française de l'Assurance dès le mois de juillet dernier, le CNPA vient de relancer directement 16 compagnies d'assurance parmi les plus importantes pour obtenir une réponse à ses questions relatives à la détérioration des conditions d'exploitation des carrosseries et à la nécessaire prise en compte des hausses des coûts de production dans le cadre des négociations tarifaires.

Depuis l'alerte lancée le 5 juillet dernier par le CNPA, les facteurs incompressibles de production en carrosserie ont en effet poursuivi leur augmentation effrénée, tandis que les conditions de prise en charge par les assureurs n'ont pas évolué.

Ces facteurs sont nombreux et ne se limitent pas à la seule peinture :

- Pièces détachées
- Ingrédients peinture
- Gaz de climatisation,
- Énergie,
- Équipements à contenu technologique croissant
- coût de la main d'œuvre

Cette absence d'évolution des niveaux de prise en charge, alors même que le nombre de sinistres a considérablement chuté depuis 2019, dans un contexte dégradé depuis la survenance de la crise sanitaire, met en péril de très nombreuses entreprises, notamment celles qui ont investi pour assurer une prestation du meilleur niveau de qualité à leurs clients.

Cet environnement particulièrement difficile pour des milliers de TPE de carrosserie a également conduit le CNPA à rappeler à nouveau à ses adhérents, dès le début du mois de novembre, leurs droits lors du renouvellement des conventions d'agrément.

Le CNPA a demandé aux compagnies et aux mutuelles de reconsidérer les niveaux de prise en charge lors des négociations tarifaires, s'agissant des membres de réseaux agréés, mais aussi de mieux appréhender les niveaux d'indemnisation des réparations s'agissant des entreprises non agréées. Le CNPA renouvelle également sa demande de prise en charge des forfaits de décontamination, a fortiori dans le contexte sanitaire actuel.

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUES ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

Le CNPA attend maintenant sans délai des réponses à la hauteur des enjeux qui sont cruciaux pour des milliers d'entreprises.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 150 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.